

Préambule



Quelques données chiffrées qui concernent l'internat

- 29 lits côté filles
- 42 lits côté garçons
- 2 lits réservés pour des accueils d'urgence

Bienvenue au lycée hôtelier d'Etiolles !

Le lycée professionnel hôtelier château des Coudraies se situe dans un cadre verdoyant dans la commune d'Etiolles. Il accueille environ 550 élèves dans des formations exclusivement tournées vers les métiers de l'alimentation et de l'hôtellerie -restauration.

Comment intégrer l'internat ?

L'admission des internes prend en compte deux critères :

- o Des critères géographiques : les temps de trajet
- o Des critères sociaux et familiaux
- o Des critères scolaires

tout élève, y compris s'il a des besoins particuliers, a vocation à accéder à l'internat si lui et sa famille sont volontaires

Présentation de l'internat

Le lycée Château des Coudraies dispose d'un internat mixte de 71 places sur 1 niveau avec une aile réservée aux filles et une autre réservée aux garçons. Chaque chambre est équipée de trois ou quatre lits. Tous les élèves internes disposent d'un bureau et d'une armoire personnelle dans sa chambre.

L'internat fille et l'internat garçon possèdent chacun des sanitaires et des salles d'eau.

La surveillance est assurée par 4 assistants d'éducation dont le service est organisé par les 2 CPE de l'établissement.

L'infirmière assure trois astreintes dans la semaine (lundi - mardi - jeudi).

L'internat des élèves est ouvert du lundi à partir de 17H30 jusqu'au vendredi 8H30 (à l'exception des vacances scolaires et des jours fériés).

Axe N°1 : Offrir un environnement sécurisant et bienveillant

Offrir un cadre de vie bienveillant aux élèves internes

Une équipe à l'écoute des besoins des élèves

- Recrutement exigeant des futurs AED avec un choix de profils variés et complémentaires.
- Formation de l'équipe en début d'année
 - Gestes qui sauvent
 - Gestion de l'urgence
- Des temps de régulations quotidiens avec l'équipe vie scolaire de jour.

Un contrôle des présences renforcé

Un partenariat étroit avec le pôle médico-social

- Partage des informations dans le respect du secret professionnel.

Un accueil personnalisé selon les besoins individuels des internes

Une attention particulière portée sur l'accueil des nouveaux internes

- Une soirée d'intégration en début d'année pour les nouveaux internes.

Un internat qui prend en compte la diversité des publics hébergés

Une équipe au plus proche des besoins des élèves

- Prise en compte des besoins éducatifs particuliers.
- Des places à l'internat réservées pour un accueil d'urgence

La coéducation : une des clefs de réussite du projet

Organiser l'arrivée à l'internat

- Repérer les élèves à besoins éducatifs particuliers dès l'inscription au lycée
- Entretien d'accueil croisé entre CPE et infirmière.
- Partenariat avec le service intendance
- Organiser une soirée avec les parents

Assurer un suivi régulier en lien avec les familles

- sensibiliser les familles à l'utilisation de l'ENT
- Suivi des absences
- Des bilans réguliers entre AED et familles

Un partenariat étroit avec l'équipe vie scolaire en journée

Axe N°2 : Un internat au service de la réussite scolaire des élèves

Encourager l'autonomie et la responsabilisation

Faciliter l'investissement des élèves au sein de la vie lycéenne

- Mise en place des délégués de l'internat
- Créer des liens entre les internes et le Conseil de Vie Lycéenne (CVL)

Valoriser les propositions des élèves internes

Créer des espaces de paroles

- Faire vivre le conseil de vie sociale (CVS)

Garantir l'accès au foyer des élèves sur des temps déterminés

- En Autonomie sur la fin de la journée

Un suivi individualisé

(accueillir – accompagner – soutenir)

Le bien-être des internes : une condition sine qua non à la réussite scolaire

- Garantir un climat serein au sein de l'internat
- Prendre en charge les difficultés rencontrées (médicales – scolaires – sociales)

Un Accompagnement des élèves sur le plan scolaire

- Lien avec les professeurs principaux
- Aide proposée pendant et en dehors des temps d'étude

Un partenariat avec les familles

- Une référence AED pour chaque élève
- Alerte aux parents en cas de difficultés particulières

Des espaces dédiés aux apprentissages

Plusieurs espaces de travail

- Plusieurs salles d'études
- Une salle informatique
- CDI (accessible en journée)

Des espaces récréatifs / loisirs extérieurs

Foyer des élèves

- Ouvert dans la journée selon les horaires établis et accessible en autonomie sur la fin de la journée.

Salles communes

- Accessibles de 20H à 22H

Loisirs extérieurs

Axe N°3 : Une offre culturelle diversifiée

L'internat : lieu de créativité et d'initiative

Accompagner les élèves dans la réalisation de leurs projets

- S'appuyer sur les propositions des élèves internes
- Laisser la possibilité à tous les élèves internes de s'investir au sein du conseil de vie sociale (CVS).

Proposer des ateliers de découverte aux élèves

- En sollicitant les élèves volontaires afin qu'ils puissent assister et/ou proposer des ateliers en fonction de leurs centres d'intérêt.
- En permettant aux AED de proposer des temps d'ateliers

Un espace éducatif, ouvert sur son environnement

Profiter des ressources inhérentes à l'établissement

- Association Sportive du lycée (AS)
- Le pôle infirmerie propose en lien avec les CPE un atelier d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Faire de l'offre culturelle locale un atout de réussite

Ouvrir l'internat à des partenaires extérieurs

- Parcours spectateurs en lien avec l'Agora d'Evry.
- Mettre en place un partenariat avec "le plan" à Ris-orangis

Contacts et informations utiles

CPE : Mme PORTIER et Mme MIHOUBI

Infirmière : Mme VRIGNAUD – Astreinte le lundi – mardi et jeudi soir

N° du lycée : 01 69 89 21 21

Possibilité de nous contacter directement sur l'ENT

Présentation du Conseil de Vie Sociale (CVS)

Le conseil de vie sociale c'est quoi ?

Présentation du dispositif

Le conseil de vie sociale est un espace où on aborde toutes les questions relatives au fonctionnement de l'internat. C'est un lieu où on s'écoute, on échange, on débat, on fait des propositions.

↳ Le conseil de vie sociale se déroule une fois par mois.

Pourquoi mettre en place un conseil de vie sociale ?

Cela permet de créer un interface entre les élèves et l'équipe de nuit afin de faciliter le dialogue et la mise en place de projet.

Qui participe au conseil de vie sociale ?

- 1 fille interne – 1 garçon interne
- CPE (facultatif)
- L'infirmière (facultatif)

Quelles propositions peut-on faire ?

- Idées pour améliorer la vie de l'internat.
- Proposition sur l'organisation de l'étude.
- Mise en place en place d'animation, de sorties,...

Détails de la mise en place du CVS

Le conseil de vie sociale est un dispositif qui doit servir à tous les internes. Les élèves s'inscrivent sur un planning en début d'année pour y participer.
Un seul mot d'ordre : ce ne sont pas toujours les mêmes qui participent !

Un cahier CVS est positionné en salle commune, tous les élèves ont la possibilité de soumettre des idées de manière anonyme ou pas. Ce cahier est récupéré par les élèves participants au CVS afin de préparer la réunion.